



75, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

T2S GROUP HOLDING SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



Aux Actionnaires de la société
T2S GROUP HOLDING SA
Lot 84, zone industrielle OULED SALAH
Casablanca, Maroc

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025**

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société T2S GROUP HOLDING SA et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.442.346 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 211.269 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.





Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 10 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

Forvis Mazars


BDO S.A.
Avenue Hassan II, Secteur 15
P.O. Box 0100 Rabat
Tél: 05 37 63 37 02 (a 08)
Fax: 05 37 63 37 11
ICE 29804000091

Abderrahim GRINE
Associé


forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23 (18)

Adnane LOUKILI
Associé

COMPTES CONSOLIDES T2S Group Holding - Etat de la situation financière consolidée au titre de l'exercice 2025

Etat de situation financière consolidée (En milliers de dirhams)	Note	2025	2024
ACTIF			
Ecart d'acquisition	3	1 051 474	1 051 474
Immobilisations incorporelles	4	1 543	1 784
Immobilisations corporelles	4	153 191	149 972
<i>Biens d'équipements loués</i>		45 340	50 497
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		107 851	99 475
Immobilisations financières	5	7 722	4 082
Actif immobilisé		1 213 931	1 207 312
Autres actifs non courants		-	5 057
Impôts différés actif	6	20 245	14 989
Total des autres actifs non courants		20 245	20 046
Total Actif non courant		1 234 176	1 227 358
Stocks	7	408 173	197 772
Clients	8	1 054 689	1 063 800
Autres créances et comptes de régularisation	9	94 652	80 087
Actifs d'exploitation		1 557 513	1 341 658
Titres de placement et autres instruments		119 892	
Trésorerie Actif	10	359 641	240 368
Total des actifs courants		2 037 046	1 582 026
Total Actif		3 271 222	2 809 384
PASSIF			
Capital		927 027	926 979
Prime d'émission		7 352	7 352
Réserves Consolidées		271 450	198 377
Résultat consolidé		204 576	67 311
Ecart de réévaluation			
Total Capitaux propres part du groupe		1 410 404	1 200 019
Minoritaires		31 941	25 248
Total Capitaux propres		1 442 346	1 225 267
Dettes de financement à plus d'un an	12	481 452	455 473
Autres passifs non courants	12	40 430	144 417
Provision non courante		11 291	8 319
Impôts différés - Passif	6	34 565	35 575
Total des passifs non courants		2 010 084	1 869 051
Fournisseurs et comptes rattachés	13	697 511	444 245
Dettes de financement à moins d'un an	12	17 081	52 615
Autres dettes et comptes de régularisation	14	382 110	296 829
Provision courante		7 616	5 582
Dettes d'exploitation		1 104 318	799 271
Trésorerie et équivalents	10	156 820	141 062
Total des passifs courants		1 261 138	940 332
Total Passif		3 271 222	2 809 384

forv/s mazars
Pour Identification

**COMPTES CONSOLIDES T2S Group Holding- Etat du résultat global au titre
de l'année 2025**

Etat de résultat global au 31 décembre 2025	Note	2025	2024
Produits des activités ordinaires	15	1 763 333	1 507 945
Autres produits	16	722	50 587
Coût des biens et services vendus	17	(1 080 188)	(962 059)
Charges de personnel	18	(193 682)	(173 847)
Autres Charges et produits opérationnels	19.1	(101 782)	(113 802)
Eléments opérationnels non récurrents	19.3	65 278	-
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements		453 680	308 824
Dotations d'exploitation	19.2	(72 468)	(109 762)
Résultat opérationnel		381 212	199 062
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	20.2	7 057	
Coût de l'endettement financier brut	20.1	(46 957)	(46 982)
Coût de l'endettement financier net		(39 900)	(46 982)
Autres charges et produits financiers	20	(3 941)	7 673
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		337 371	159 753
Impôts sur les résultats	21	(126 101)	(82 160)
Résultat net consolidé		211 269	77 593
Part du groupe		204 576	67 311
Intérêts minoritaires		6 693	10 282
Différences de changes			-
Résultat global de la période		211 269	77 593
Part du groupe		204 576	67 311
Intérêts minoritaires		6 693	10 282
Résultat par action (en MAD)			

forv/s mazars
Pour Identification

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE		(En millions de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE						
Résultat net des sociétés intégrées			211 269	77 593	79 936	20 196
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité					-	-
Dotation des immobilisations			24 602	30 256	16 475	20 349
Variation des impôts différés			-504	8 071	-3 621	1 462
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt			-	-	-	-
Autres impacts sans incidence sur la trésorerie			-	-	-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées			235 368	115 921	92 790	42 006
Dividendes reçus			-	-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement			83 098	-78 175	-69 861	-5 542
Flux net de trésorerie liés à l'activité			318 466	37 746	22 929	36 465
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT						
Acquisitions d'immobilisations			-35 687	-31 360	-49 726	-26 759
Cessions d'immobilisations			8 106	3 999	5 178	1 486
Variation d'immobilisations financières			1 417	-2 179	98	74
Incidences de la variation du périmètre			0	0	0	0
Autres actifs non courants			0	-5 000	-6	278
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement			-26 165	-34 539	-44 455	-24 921
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT						
Emission de prêts nets des remboursements			-	-	-	-
Distribution des dividendes			-	-	-	-
Augmentation de capital			48	-	-	-
Emissions d'emprunts nets des remboursement			-75 036	-31 451	-34 242	26 162
Autres passifs courants			0	0	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement			-74 988	-31 451	-34 242	26 162
Variation de trésorerie			217 313	-28 244	-55 768	37 706
Trésorerie d'ouverture			99 306	127 550	183 318	145 612
Trésorerie et équivalent de Trésorerie de clôture (*)			316 619	99 306	127 550	183 318

(*) Les équivalents de trésorerie incluent également les Titres et Valeurs de Placement au 31/12/2025 pour 113 797 KMAD, constitués exclusivement des Instruments monétaires liquides. Pour information, le détail au bilan de la rubrique des Titres et valeurs de placement est comme suit au 31/12/2025 :

KMAD	31 déc 2025
Instruments monétaires liquides (OPCM et SICAV)	113 797
Instruments Financiers dérivés à la juste Valeur	6 095
Total	119 892

forvis mazars
pour Identification

(En milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves (Groupe)	Résultat (Groupe)	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Résultat Minoritaire	Capitaux propres d'ensemble
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	926 979	7 352	129 190	74 937	1 138 458	9 978	4 999	1 153 435
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					-			-
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres (écart de conversion des filiales étrangères)					-			-
Ecart de conversion					-			-
Ecarts actuariels sur les régimes à prestation définies					-			-
Dividendes distribués					-			-
Affectation de résultat			74 937	(74 937)	-	4 999	(4 999)	-
Résultat de l'exercice				67 311	67 311		10 282	77 593
Variation de pourcentage d'intérêt					-			-
Augmentation de capital					-			-
Diminution de capital					-			-
Autres variations					-			-
Situation à la clôture de l'exercice 2024.12	926 979	7 352	204 127	67 311	1 205 769	14 977	10 282	1 231 029
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					-			-
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres (écart de conversion des filiales étrangères)					-			-
Ecart de conversion					-			-
Ecarts actuariels sur les régimes à prestation définies					-			-
Dividendes distribués					-			-
Affectation de résultat			67 311	(67 311)	-	10 282	(10 282)	-
Résultat de l'exercice				204 576	204 576		6 693	211 269
Variation de pourcentage d'intérêt					-			-
Augmentation de capital	48				48			48
Diminution de capital					-			-
Autres variations					-			-
Situation à la clôture de l'exercice 2025.12	927 027	7 352	271 438	204 576	1 410 393	25 259	6 693	1 442 346

forv/s mazars
Pour Identification

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La société T2S GROUP HOLDING est une Société Anonyme au capital de 927.027.000 dirhams. Son siège social : lot 84 Zone Industrielle Ouled Saleh 20180 Casablanca, Maroc.

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes sociaux annuels établis au 31 décembre 2025 et 2024.

Les comptes IFRS de la société T2S GROUP HOLDING ont été établis par un cabinet externe et sous la responsabilité de La Direction du groupe.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a procédé à la création de la société T2S GROUP HOLDING SA (ex SPV RAYON HOLDINGS SA) et à la fin du même exercice il a procédé à une opération d'augmentation de capital par apport de 100% des titres des trois sociétés Binarios, IM Alliance et T2S. Les effets financiers liés à cette entrée de périmètre sont décrits au niveau de la note 3.

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2025

Les états financiers consolidés de T2S GROUP HOLDING au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2025 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Cette élaboration répond à des besoins propres au Groupe, qui n'est pas coté et n'a pas recours à appel public à l'épargne. Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2025 reprennent les éléments de 2024.

L'ensemble des normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne ont été appliqués.

La consolidation de l'exercice 2025 a généré des retraitements selon les normes IFRS, ayant un impact sur les réserves et les résultats de l'exercice à hauteur de respectivement 30.7 millions de dirhams et 2.5 millions de dirhams. Tenant compte des intercos et des écritures de consolidation, les capitaux propres de la société ont diminué de 416 millions de dirhams en 2025 en passant des normes comptables marocaines aux International Financial Reporting Standards (IFRS) (1 206 millions de dirhams des capitaux propres hors résultat contre 1.133 millions de dirhams). Le résultat du groupe, quant à lui, a connu une augmentation de 138 millions de dirhams en 2025 (205 millions de dirhams de résultat contre 67 millions de dirhams).

2. Première adoption des IFRS

Il convient de rappeler les options prises par T2S GROUP HOLDING dans le cadre de la préparation de son bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2021 (date de transition aux IFRS pour le groupe T2S Group Holding), et ce en vertu de la norme IFRS 1 :

- Non retraitement des provisions pour dépréciation des créances clients de la filiale Binarios conformément aux normes du groupe qui sont en cohérence avec les normes internationales,
- Dans le cadre de la première adoption des normes IFRS au 1er janvier 2021, le Groupe a choisi d'appliquer l'option prévue par la norme IFRS 1 consistant à évaluer certains terrains et constructions de IM Alliance et Techniques Science Santé à leur juste valeur à la date de transition et à utiliser cette valeur comme coût présumé (« deemed cost ») à cette date. Cette juste valeur constitue une base amortissable initiale et n'a pas vocation à être réévaluée ultérieurement dans le cadre du modèle de réévaluation.
- Non réévaluation des autres immobilisations corporelles et incorporelles à la date de transition à leur juste valeur.

forvis mazars
Pour Identification

3. Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de T2S GROUP HOLDING ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2025 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board), sauf pour ce qui a été mentionné dans le paragraphe de la première d'adoption des normes IFRS.

Les nouvelles normes et interprétations obligatoires en 2024 n'ont pas eu d'incidences significatives sur les comptes consolidés du Groupe. De plus, les normes et interprétations d'application obligatoire en 2025 n'auront également pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

4. Présentation et principes de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS, notamment lors de la transition aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham, monnaie de fonctionnement, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes de T2S GROUP HOLDING et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

4.1. Etat de résultat global

T2S GROUP HOLDING a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

4.1.1. Résultat des activités opérationnelles (d'exploitation)

Le résultat d'exploitation comprend le chiffre d'affaires, les autres produits de l'activité, les achats consommés, les charges externes, les charges de personnel, les impôts et taxes, les autres produits et charges d'exploitation ainsi que les dotations aux amortissements et les dépréciations et dotations nettes aux provisions.

Coût du financement et autres charges et produits financiers.

Le coût du financement net comprend :

- le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés aux taux d'intérêts effectifs ;
- les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classées dans le résultat opérationnel).

4.2. Etat de situation financière

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

4.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

T2S GROUP HOLDING a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks, des provisions ainsi que des dettes d'exploitation.

La variation des dettes relatives aux achats revendus ou immobilisés et qui sont réalisés auprès du même fournisseur sont constatés en BFR.

3.4 Recours à des estimations et jugements

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que T2S GROUP HOLDING procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont les suivants :

- *Dépréciation des créances clients*

La provision pour dépréciation des créances clients est évaluée en fonction d'un taux de dépréciation apprécié par le management de manière annuelle qui tient compte de l'ancienneté de la créance. Une dépréciation complémentaire est effectuée en fonction des possibilités de recouvrement estimées au cas par cas à la date d'arrêt des comptes sur toutes les créances significatives.

Un taux de recouvrabilité plus faible ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact significatif sur les résultats futurs.

- *Impôts différés*

Les hypothèses d'activation des impôts différés sont mises à jour à chaque clôture. Les actifs d'impôts différés sont reconnus dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettront leur recouvrement. Le montant des actifs d'impôts différés repose sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne l'horizon temporel et le niveau des bénéfices imposables futurs.

La recouvrabilité de ces actifs est appréciée sur la base des projections de résultats fiscaux futurs établies par la direction pour chacune des entités concernées, en cohérence avec les budgets et plans d'affaires approuvés.

Ces projections tiennent notamment compte :

- de la performance historique des entités du Groupe,
- de la poursuite des activités existantes,
- ainsi que des perspectives de développement et du carnet de commandes, le cas échéant.

Sur cette base, le Groupe estime qu'il disposera de bénéfices imposables suffisants sur un horizon compatible avec les règles de report des déficits fiscaux en vigueur, permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés reconnus.

En cas d'écart significatif entre les prévisions retenues et les résultats effectivement réalisés, le Groupe serait amené à réviser la valeur des actifs d'impôts différés, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière et le résultat du Groupe.

Les autres éléments pouvant faire l'objet d'estimations et de jugements incluent notamment : la détermination des valeurs résiduelles et des durées d'utilité des immobilisations, les provisions pour litiges, les dépréciations de stocks ainsi que les produits constatés d'avance.

3.5. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

- **Intégration globale**

Toutes les sociétés dans lesquelles T2S GROUP HOLDING exerce un contrôle exclusif, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque T2S GROUP HOLDING détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque T2S GROUP HOLDING, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

Pour cette méthode de contrôle, la part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les capitaux propres de la filiale est affichée séparément dans les états financiers consolidés. Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas attribuables directement ou indirectement à la maison mère Groupe T2S HOLDING.

- **Mise en équivalence**

T2S GROUP HOLDING consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque T2S GROUP HOLDING détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

- **Transactions éliminées dans les états financiers consolidés**

Les soldes bilanciaux, les produits et charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

forv/s mazars
Pour Identification

3.6. Goodwill et regroupements d'entreprises

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « Première application des IFRS », T2S GROUP HOLDING a choisi d'évaluer ses terrains et constructions à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette dernière en tant que coût présumé à cette date.

À l'occasion de la première consolidation des filiales et participations de T2S GROUP HOLDING, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

- **Écart d'acquisition positif**

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de T2S GROUP HOLDING dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle T2S GROUP HOLDING exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci. L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont détaillées dans la note 3.8.1.4. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

- **Écart d'acquisition négatif**

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part du groupe T2S GROUP HOLDING dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition sur le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition. Dans la mesure où tout ou partie de l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et dépenses futures attendues à la date d'acquisition, celui-ci est comptabilisé en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces pertes ou ces dépenses sont générées.

3.7. Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

forv/s mazars
Pour Identification

3.8. Actifs

3.8.1. Actifs détenus en vue de leur exploitation

3.8.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

A contrario, les marques et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

3.8.1.2. Frais de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par T2S GROUP HOLDING ne sont pas significatifs et sont inscrits en charges.

3.8.1.3. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur constatées. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

T2S GROUP HOLDING a choisi d'utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer à la date de transition aux IFRS certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Depuis la date de transition, le Groupe applique le modèle du coût conformément à la norme IAS 16.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien et de maintenance courants sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif et par composants lorsque cela est applicable, notamment pour T2S et IM Alliance. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes pour l'amortissement linéaire :

• Constructions	20 ans
• Installations.....	10 ans
• Agencements et aménagements.....	20 ans
• Matériels informatiques	4/5/7/10 ans
• Mobiliers de bureau.....	5 ans
• Matériel de bureau.....	10 ans
• Matériels de transport.....	5 et 10 ans

Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Pour les immobilisations amorties par composants, nous avons utilisé les durées de vie résiduelles communiquées par l'expert immobilier, qui varient entre 5 ans et 68 ans, pour calculer les amortissements sur les valeurs réévaluées, conformément à la matrice d'amortissement fournie par celui-ci. Des expertises immobilières peuvent être réalisées périodiquement à des fins de suivi interne et afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Ces expertises ne donnent pas lieu à une réévaluation comptable des actifs.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la dé-comptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la dé-comptabilisation de l'actif ; le résultat de cette dé-comptabilisation est inscrit aux postes « autres produits liés à la cession d'immobilisations » du compte de résultat consolidé selon que ce résultat se traduit par un gain ou par une perte.

L'ensemble du matériel destiné à la location acquis ou financé via crédit-bail est amorti sur une durée économique qui reflète la durée d'utilisation en tenant d'une valeur résiduelle qui varie selon la spécificité de chaque bien.

Les pièces de rechange acquises en même temps que l'immobilisation principale sont généralement amorties sur la même durée.

Les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif lorsque ces contrats ont pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien. La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée en dettes financières. Une redevance est enregistrée chaque année en amortissement de l'emprunt, générant ainsi des charges financières comptabilisées en résultat financier.

Les biens destinés à être loués sont constatés en immobilisations, leur transfert en stocks est opéré dès lors que la destination du bien est d'être vendu. Le produit de la vente est alors constaté en chiffre d'affaires.

3.8.1.4. Dépréciation des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée indéfinie (non amortissables).

Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être

recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence. Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée.

3.8.1.5. Actions propres

La Société ne détient pas d'action propre à la clôture et n'en a pas détenu au cours de l'année.

3.8.1.6. Stocks

Les stocks de T2S GROUP HOLDING sont essentiellement composés de stocks de matériels, de pièces de rechange et pièces détachées, des matières et fournitures industrielles et sont valorisés au coût moyen pondéré.

L'estimation des provisions pour dépréciation des stocks au niveau du Groupe est réalisée selon une méthode progressive, tenant compte de la nature des stocks à déprécier. Cependant, pour IM Alliance, cette estimation est effectuée en fonction de la catégorie des stocks.

3.8.1.7. Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti à l'aide la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant des pertes de valeur.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

A la date de chaque clôture une estimation des pourcentages de recouvrement sont déterminés pour la détermination de la provision.

3.8.1.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les disponibilités en comptes courants assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois, présentant un risque négligeable de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt et mobilisables ou cessibles à très court terme.

Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

3.8.2. Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie déduction faite des emprunts à court terme.

forv/s mazars
Pour Identification

3.9. Passifs non courants

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

3.9.1. Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt inscrits en charges à répartir. Ces coûts sont étalés en fonction des caractéristiques de l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

3.9.2. Instruments financiers dérivés

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés, principalement des contrats de change à terme, afin de couvrir son exposition au risque de change sur certaines transactions en devises étrangères.

Ces instruments sont utilisés à des fins de gestion économique des risques. Toutefois, le Groupe applique la comptabilité de couverture au sens de IFRS 9 – Financial Instruments.

En conséquence, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en résultat.

Les opérations de change liées aux achats en devises peuvent également faire l'objet de couvertures consistant à figer le cours au moment de la commande ou de la réception des marchandises.

3.9.3. Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différés reflètent les allègements ou accroissements des impôts futurs à payer qui résultent pour certains éléments d'actif et de passif des différences d'évaluation temporaires entre les valeurs comptables et leurs assiettes fiscales, ainsi que des déficits fiscaux et crédit d'impôts reportables.

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant pour lequel on s'attend à les recouvrer ou à les payer auprès des administrations fiscales. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs,
- Part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées,
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- Et le cas échéant, stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués.

Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

3.10. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres créiteurs. Elles sont enregistrées à leur valeur nominale.

3.11. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions », des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe. Du fait des incertitudes inhérentes aux risques supportés, les provisions sont estimées sur la base des informations disponibles à la date d'évaluation.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement.

3.12. Produits des activités ordinaires

L'activité de T2S GROUP HOLDING consiste en la vente de matériels et de pièces de rechange, pour certaines filiales (IM Alliance et T2S), des médicaments (Cyclopharma), ainsi que la vente des marchandises avec des solutions médicales informatiques et des fournitures consommables (Binarios).

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits des activités ordinaires liés aux ventes de matériels et de pièces de rechange et détachées sont comptabilisés au moment de la livraison aux clients et sont évalués au prix de vente convenu avec ces derniers.

3.13. Résultat financier

Le résultat financier comprend :

- le coût de l'endettement financier brut, constitué des agios financiers et de la fraction du crédit-bail assimilable à une charge d'intérêts,
- les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus,
- les intérêts perçus sur les placements, comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

3.14. Charges d'impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice comprend la charge d'impôts exigible (impôts courants) et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts courants correspondent au montant des impôts sur le résultat payables au titre des bénéfices imposables de l'exercice. Ils sont calculés sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et sont corrigés des ajustements d'impôts dus au titre des exercices antérieurs.

3.15. Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

Sur une base annuelle, T2S GROUP HOLDING et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

Le Groupe considère que les filiales marocaines ne sont pas sujettes à engagements post emploi nécessitant la constitution de provision.

3.16. Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « contrats de location ». IFRS 16 vient remplacer à partir du 1^{er} janvier 2019 la norme IAS 17 et supprime ainsi, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

Sous IFRS 16, un contrat de location est tout contrat qui confère au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Tous les contrats répondant à cette définition ont été inclus par le Groupe dans le périmètre d'application de la norme, à l'exception des :

- Contrats relatifs à des actifs incorporels (licences et logiciels)
- Contrats répondant à une des exemptions pratiques prévues par la norme et retenues par le Groupe. Il s'agit notamment des contrats de location dont la durée est inférieure à douze mois et/ou ceux dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est de faible valeur;
- Contrats dont la durée résiduelle à la date de transition est inférieure à 12 mois sont également exclus.

- Contrats de location dont le bailleur dispose d'un droit substantiel de substitution.
- Contrats de location pour lesquels le paiement est entièrement variable.

IFRS 16 prévoit qu'une entité doit déterminer la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel ledit contrat est non-résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ou le cas échéant de ne pas exercer sans pour autant dépasser la durée exécutoire de chaque contrat. Le groupe s'est appuyé sur les données historiques des contrats de location pour apprécier les différentes options qui lui sont offertes.

Le Groupe retient l'approche rétrospective simplifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application dans les capitaux propres sans retraitement des périodes comparatives.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, le Groupe amortit les actifs au titre du droit d'utilisation selon les règles de la norme IAS 16 en matière de taux et de mode d'amortissement.

Le groupe a opté pour le taux d'emprunt marginal pour actualiser les différents flux de la dette financière, il est déterminé par référence au marché et selon la maturité.

La comptabilisation des contrats de location au bilan dépend des éléments suivants :

- La durée raisonnablement certaine retenue pour chaque contrat.
- Les composantes fixe et variable du paiement contractuel. Il est à mentionner que le Groupe a opté pour l'option de ne pas dissocier les frais de service contractuels du loyer.
- La durée d'amortissement applicable pour chaque catégorie d'actif.

3.17. Application de l'interprétation IFRIC 23 :

L'interprétation IFRIC 23 - "Incertitude relative aux traitements fiscaux" est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, pour clarifier certains aspects de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui traite le volet reconnaissance et évaluation des passifs ou actifs d'impôts.

Pour l'application de l'interprétation IFRIC 23 au sein du Groupe, des travaux ont été menés afin d'identifier et de mesurer ses impacts sur les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2021. Les résultats des analyses effectuées confirment que le modèle actuel du Groupe pour l'évaluation et la prise en compte des risques fiscaux d'impôts incertains ne fait pas état de divergences significatives avec les nouvelles dispositions d'IFRIC 23. Par conséquent, les impacts de la première application, ainsi que sur les exercices qui suivent, de cette norme ne sont pas significatifs sur les comptes consolidés.

3.18. Résultat par action

Conformément à IAS 33 « Résultat par action », deux types de résultat par action sont présentés : le résultat de base par action ordinaire et le résultat dilué par action ordinaire.

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice hors actions propres et action d'autocontrôle. Les actions émises en cours d'année sont prises en compte au prorata temporis.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté afin de prendre en compte l'effet dilutif des instruments financiers émis par Groupe T2S GROUP HOLDING.

La méthode utilisée pour calculer l'effet dilutif est la méthode du rachat d'actions, qui consiste à diviser le prix d'exercice des instruments en dilution en circulation, augmenté de la charge de stock-options restant à reconnaître, par le cours moyen de l'action sur la période et à déduire ce nombre d'actions propres ainsi calculé (que pourrait racheter la société avec ce prix d'exercice) du nombre d'options total pour trouver le nombre d'options dilutives à retenir pour le calcul du résultat dilué.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2025, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

Note 2. Périmètre de consolidation 2025, 2024

A la date du 31 décembre 2025 et 2024, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit :

	31/12/2025			31/12/2024		
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
T2S GROUP HOLDING			Société mère			Société mère
Binarios	100%	100%	Intégration globale	100%	100%	Intégration globale
Cyclopharma	54%	54%	Intégration globale	54%	54 %	Intégration globale
IM Alliance	99,99%	99,99%	Intégration globale	99,99%	99,99%	Intégration globale
T2S	99,99%	99,99%	Intégration globale	99,99 %	99,99%	Intégration globale

Aucun changement de périmètre n'est intervenu entre 2024 et 2025. La participation dans « T2S Africa », détenue à 100 %, n'a pas été consolidée. Cette société a cessé son activité et a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 461 KMAD en 2025. Dès lors, elle n'a pas été intégrée dans le périmètre de consolidation, celle-ci n'étant pas significative pour le groupe.

Note 3 : Ecart d'acquisition au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)

Ecart d'acquisition

31/12/2025

31/12/2024

1 051 474

1 051 474

Au 31 décembre 2025 et 2024 aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'est constatée dans les comptes.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests d'impairment au moins une fois par an et à chaque fois qu'il existe un indice de dépréciation.

Le groupe utilise la méthode de multiple d'EBITDA pour la réalisation du test d'impairment ;

L'année 2021 a connu l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés Binarios, IM Alliance et T2S. Les titres de ces sociétés ont été utilisés dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société T2S GROUP HOLDING SA.

Le calcul du Goodwill de ces sociétés se présente comme suit :

<i>En milliers de dirhams</i>	Filiales
Capitaux propres de l'entrée de périmètre à la date d'intégration	473 006
Prix d'acquisition / Augmentation de capital	1 524 480
Goodwill	1 051 474

Note 4. Immobilisations incorporelles et corporelles au 31 décembre 2025 et 2024

La valeur nette des biens en crédit-bail et location à long terme s'élève à près de 45 MDH au 31 décembre 2025, comparativement à 44.70 MDH au 31 décembre 2024. Cette augmentation est expliquée par la signature de nouveaux contrats de location à long terme et de leasing en 2025, principalement par T2S et IM Alliance.

La réévaluation des terrains et constructions appliquées, conformément à l'IAS 16, pour les filiales du Groupe ,T2S et IM Alliance, a généré des plus-values respectives de 19 Millions de dirhams et 32 Millions de dirhams. Ces réévaluations sont détaillées comme suit :

<i>En milliers de dirhams</i>	IM Alliance	T2S	+Value
Terrains	343	18 856	19 199
Constructions	1 785	29 836	31 621

forw/s mazars
Pour Identification

(en milliers MAD)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS 2025								
	2 024	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Conversion	Mouvements entrées IFRS 16	Mouvements sorties IFRS 16	Reclassement	IAS 16
	2 025							
Brut	317 277	10 050	(196)	-	25 637	(7 910)	-	344 858
Immobilisations incorporelles	8 364	266	(82)	-	-	-	-	8 548
Immobilisation en recherche et développement	18	-	-	-	-	-	-	18
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 297	266	(82)	-	-	-	-	8 481
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	48	-	-	-	-	-	-	48
Immobilisations corporelles	308 913	9 784	(114)	-	25 637	(7 910)	-	336 310
Terrains	26 912	-	-	-	-	-	-	26 912
Constructions	75 593	317	-	-	9 746	-	-	85 657
Installations techniques, matériel et outillage	90 830	7 622	-	-	-	-	-	98 453
Matériel de transport	84 438	8	-	-	15 891	(7 910)	-	92 427
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements	26 420	1 638	-	-	-	-	-	28 058
Autres immobilisations corporelles	5	-	-	-	-	-	-	5
Immobilisations corporelles en cours	176	-	(114)	-	-	-	-	62
Matériel informatique	4 539	198	-	-	-	-	-	4 738
Amortissements et dépréciations	165 521	14 293	-	-	17 355	(7 910)	-	190 123
Immobilisations incorporelles	6 579	425	-	-	-	-	-	7 004
Immobilisation en recherche et développement	9	4	-	-	-	-	-	12
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 571	421	-	-	-	-	-	6 992
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	158 942	13 868	-	-	17 355	(7 910)	-	183 119
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	35 474	1 780	-	-	1 971	-	-	40 088
Installations Techniques, Matériel et Outillage	61 119	10 233	-	-	-	-	-	71 352
Matériel de Transport	37 167	145	-	-	15 384	(7 910)	-	44 786
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements	25 179	1 710	-	-	-	-	-	26 889
Autres Immobilisations Corporelles	3	0	-	-	-	-	-	3
Total Immobilisations incorporelles	1 784	(159)	(82)	-	-	-	-	1 543
Total Immobilisations corporelles	149 972	(4 084)	(114)	-	8 282	-	-	153 191

forv/s mazars
Pour Identification

Note 5. Immobilisations financières et autres immobilisations financières au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Prêts et autres créances immobilisés	7 120	3 480
Titres de participation non consolidés	603	603
Autres titres immobilisés	-	-
Augmentation des dettes de financement	7 722	4 082

Les prêts et autres créances financières sont principalement constitués de dépôts et cautionnements versés à des tiers, ainsi que de prêts au personnel.

Les titres de participation se rapportent à « T2S Africa » pour un montant de 1 064 KMAD. Selon la direction, la société a fait l'objet d'une cessation d'activité et a été dépréciée à hauteur de 461 KMAD en 2025. De ce fait, nous n'avons pas intégré la filiale T2S Africa dans le périmètre de consolidation, celle-ci n'étant pas significative pour le groupe.

Note 6 : Variation des impôts différés au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Actif	20 245	14 989
Passif	34 565	35 575
Position nette	- 14 321	- 20 587

(en milliers MAD)	31/12/2024	Charge du compte de résultat	31/12/2025
Actif	14 989	5 256	20 245
Passif	35 575	(1 010)	34 565
Position nette	(20 586)	6 266	(14 321)

Le taux d'impôt appliqué par le Groupe pour la consolidation de ses comptes est de 20% sauf pour T2S qui est de 35%. Il s'agit du taux d'impôt objectif de l'exercice 2026. Ce taux d'impôt est celui estimé par la direction comme étant approprié pour cet exercice.

forvis mazars
Pour Identification

Note 7 : Stocks au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Stocks et en-cours	452 147	238 289
Dépréciation (-)	43 975	40 517
Stocks nets	408 173	197 772

Au 31 décembre 2025 et 2024 les stocks sont principalement constitués de stocks de grand matériel médical qui sont destinés à être vendus.

Note 8 : Créances clients au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Clients et comptes rattachés	1 167 162	1 146 736
Dépréciation (-)	112 474	82 936
Total net	1 054 689	1 063 800

Les clients et comptes rattachés correspondent essentiellement aux créances commerciales avec des clients hors groupe.

Note 9 : Autres créances et comptes de régularisation au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	20 233	14 968
Fournisseurs de bien donnés en location	-	-
Personnel	3 980	3 084
Etat débiteur	65 353	56 748
Autres débiteurs	172	42
Autres comptes de régularisation actifs	4 918	5 244
Total	94 655	80 086

Le compte Etat débiteurs est essentiellement composé des comptes de TVA débiteurs.

Les avances octroyées aux fournisseurs sont principalement liées aux fournisseurs de IM Alliance et T2S dans le cadre de leur activité ordinaire.

La rubrique autres comptes de régularisation comprend essentiellement à des charges constatées d'avance relative aux abonnements des logiciels et application de gestion de T2S et les charges constatées d'avance liées aux importations de marchandises de IM Alliance

Note 10 : Trésorerie et titres de placement au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Disponibilités	359 641	240 368
Trésorerie Passif	156 820	141 062
Trésorerie nette	202 821	99 306

Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Flux net de trésorerie générés par l'activité	204 668	37 746
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(26 165)	(34 539)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(74 988)	(31 451)
Mouvements de conversion		
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(103 515)	(28 244)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début période	99 306	127 550
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin période	202 821	99 306
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(103 515)	(28 244)

La variation des flux nets de trésorerie générés par l'activité s'explique principalement par le solide résultat net consolidé de 2025, qui s'élève à 212 MMAD contre 78 MMAD en 2024, ainsi que par l'augmentation du besoin en fonds de roulement, passé de 542 MMAD à 573 MMAD entre 2024 et 2025. Par ailleurs, les flux liés aux investissements ont diminué en raison de l'échéance, en 2025, de contrats de financement d'investissements significatifs. Enfin, les flux de financement ont été marqués par des remboursements d'emprunts importants en 2025, notamment avec la tombée de l'échéance de la dette LBO portée par la holding en janvier 2025 pour un montant de 64 MMAD.

Note 11 : Dividendes versés au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Aux actionnaires de Groupe	-	-
Total des dividendes versés	-	-

Aucun dividende distribué en 2025.

forv/s mazars
Pour Identification

Les actionnaires de Groupe T2S Group Holding en 2025 et 2024 se présentent comme suit :

Actionnaires	Nombre 2025	d'actions %	Nombre 2024	d'actions %
Trone Investment Ltd	6 183 005	67%	6 183 005	67%
Abderraouf SORDO	1 937 054	21%	1 937 054	21%
Ahmed ACHAACH	626 852	7%	626 852	7%
Ismail BOUIH	287 470	3%	287 470	3%
Mohamed BOUZID	133 961	1%	133 961	1%
Youssef BENABUD	101 446	1%	101 446	1%
Zaineb Sonia ABBAD EL	1	0%	1	0%
ANDALOUSSI	1	0%	1	0%
Raed BARKATIS	1	0%	1	0%
Nitin KAUL	1	0%	1	0%
Richard DI BENEDETTO	1	0%	1	0%
Autres	478	0%	-	-
TOTAL	9 270 270	100%	9 269 792	100%

Note 12 : Dettes de financement à plus et à moins d'un an au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
Dettes de financement à + 1 an	521 882	599 890
<i>Dettes financières relatives à des actifs loués</i>	40 430	33 894
<i>Autres dettes financières</i>	481 452	565 996
Dettes de financement à - 1 an	17 081	52 615
<i>Dettes financières relatives à des actifs loués</i>	17 081	14 610
<i>Autres dettes financières</i>	-	38 004

Les dettes financières liées à des actifs loués comprennent les obligations découlant du crédit-bail et de la location à long terme et à court terme. D'autre part, les autres dettes financières à plus d'un an sont généralement des emprunts bancaires.

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	697 511	444 245
Total net	697 511	444 245

Les fournisseurs et comptes rattachés correspondent essentiellement aux dettes commerciales.

forv/s mazars
Pour Identification

Note 14 : Autres passifs courants au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs, avances et acomptes	66 795	24 282
Personnel	58 197	34 244
Organismes sociaux	9 852	13 209
Etat	231 020	188 928
Autres créances	333	195
Comptes de régularisation- Passif	15 911	35 972
TOTAL	382 110	296 829

Les clients créditeurs correspondent aux avances reçues des clients, principalement ceux de T2S (44 MMAD en 2025 et 15 MMAD en 2024) et ceux de IM Alliance (21 MMAD en 2025 et 7 MMAD en 2024).

Les dettes envers l'Etat correspondent principalement à l'IS et la TVA facturée des sociétés T2S (143 MMAD en 2025 et 125,9 MMAD en 2024) et IM Alliance (43 MMAD en 2025 et 38 MMAD en 2024).

Les comptes de régularisation passif correspondent essentiellement à des produits constatés d'avance et des intérêts courus non échus sur les emprunts.

Note 15 : Produits des activités ordinaires au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires consolidé		
Ventes de marchandises	1 469 642	1 220 245
<i>Maroc</i>	1 404 424	1 174 440
<i>Autres pays</i>	65 217	45 805
Ventes de biens	29 275	64 265
<i>Maroc</i>	47 583	58 128
<i>Autres pays</i>	2 003	6 137
Prestations de services	264 416	223 434
<i>Maroc</i>	247 398	202 921
<i>Autres pays</i>	17 018	20 513
Total net	1 763 333	1 507 945
Total des ventes Maroc	1 674 277	1 435 490
Total des ventes autres pays	89 056	72 455

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de matériel médical.

Les ventes de biens correspondent principalement aux ventes des pièces de rechange relatif au matériel médical.

Les ventes des services comprennent principalement les services de maintenances du matériel.

Note 16 : Autres produits au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Reprises d'exploitation	-	50 587
Transferts de charges	722	
Autres produits d'exploitation	-	-
Total autres produits	722	50 587

Les reprises d'exploitation correspondent essentiellement à des transferts de charges.

Note 17 : Coût des biens et services vendus au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Achats revendus de marchandises	933 102	830 386
Achats consommés de matières et fournitures	234 344	159 735
<i>Intercos</i>	- 87 259	-28 061
Total	1 080 188	962 059

Les achats revendus de marchandises comprennent essentiellement les achats de matériel médical.

Les achats consommés de matières et fournitures correspondent principalement aux achats des matières premières tels que les achats des pièces complémentaires du matériel médical.

Note 18: Charges de personnel au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	152 394	137 309
Charges sociales	31 425	28 671
Charges diverses	24 255	7 866
<i>Reclassement</i>	-14 391	
Frais de personnel	193 682	173 847

Le Groupe T2S Holding n'a pas une politique des avantages post emploi, de ce fait il n'y a pas d'impact sur les comptes consolidés. Le reclassement correspond à des charges exceptionnelles liées au personnel versées durant l'exercice 2025.

Note 19 : Autres produits et charges opérationnels au 31 décembre 2025 et 2024

19.1 Autres charges et produits opérationnels :

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Impôts & Taxes	(4 115)	(1 600)
Autres charges externes et d'exploitation	(97 667)	(95 41)

Les autres charges externes et d'exploitation sont principalement liées aux événements, à la publicité, ainsi qu'aux frais de déplacement, de missions et de réception dans le cadre de l'activité des filiales, de même qu'aux transferts de charges liés à l'exploitation.

19.2 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements correspondent aux dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions de l'exercice, y compris les reprises d'exploitation de même nature.

19.3 Éléments opérationnels non récurrents

Les autres produits d'exploitation contiennent principalement le produit de cession de la carte Varian pour 89 209 KMAD. Notons que cette opération a généré également un chiffre d'affaires de 3,7M MAD au titre de la cession du stock de matériel.

Note 20. Coût de l'endettement financier net et autres charges et produits financiers au 31 décembre 2025 et 2024

20.1 Cout de l'endettement financier net

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Autres charges et produits financiers	(3 941)	7 673
	-	-
Charges d'intérêts	(46 957)	(46 982)
Coût de l'endettement financier net	(50 898)	(39 309)

Les charges d'intérêts intègrent essentiellement les intérêts relatifs aux crédits auprès des établissements de crédit et des biens pris en crédit-bail.

Les autres charges et produits financiers comprennent principalement les reprises et dotations financières et les transferts de charges.

forv/s mazars
Pour Identification

20.2 Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit des plus et moins-values réalisées sur les titres et valeurs de placement et sur les opérations de couverture de change de T2S.

Note 21 : Charge d'impôt au 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Charge d'impôt exigible	(126 605)	(74 088)
Impôts différés	504	(8 071)
Charge d'impôt totale	- 126 101	-82 160
Résultat avant impôt	337 371	159 753
Charge d'impôt des sociétés consolidées	(126 101)	(82 160)
TAUX FACIAL D'IMPÔT DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES RAPPORT AU RÉSULTAT AVANT IMPÔT	-37%	-51%

Selon l'IAS 12 : « À chaque date de clôture, une entité ré estime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Une entité comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé. »

Note 22 : Résultats par action au 31 décembre 2025 et 2024

	31/12/2025 De base	31/12/2024 De base
(en milliers MAD)		
Résultat net, part du groupe	205 007	67 311
Résultat net ajusté, part du groupe	205 007	67 311
Nombre d'actions (en milliers)	9 270	9 270
Résultat par action (en MAD)	22,12	7,26

En 2025, une légère augmentation de capital de 47 KMAD a été réalisée.

forv/s mazars
Pour Identification

Note 23. Opérations avec les parties liées

La société considère comme parties liées :

- Les administrateurs et directeurs généraux de la société ;
- Les sociétés mises en équivalence ;
- Les sociétés dans lesquelles les administrateurs de la société sont directement ou indirectement liés.

Note 24. Engagements contractuels

Les engagements hors bilan donnés se présentent comme suit :

- Des engagements donnés à hauteur de 2.7 milliards de dirhams au 31 décembre 2025 contre 2.4 milliards de dirhams au 31 décembre 2024.
- Le total des cautions s'élève à 43.9 millions de dirhams au 31 décembre 2025 contre 0 millions de dirhams au 31 décembre 2024.

Note 25. Passifs éventuels

Les déclarations fiscales de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur le revenu (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) relatives à l'exercice 2025 et aux exercices futurs peuvent faire l'objet de vérifications par l'administration fiscale. À l'exception des entités T2S Group Holding et IM Alliance, les exercices 2020 à 2025 demeurent également sujets à vérification.

Ces vérifications pourraient donner lieu à des redressements éventuels.

Les déclarations sociales de la CNSS relatives aux exercices non prescrits demeurent sujettes à vérification et à d'éventuels redressements.

Note 26. Événements post clôture

Les états financiers consolidés du groupe n'ont été significativement affectés par aucun événement subséquent ayant eu lieu depuis la date de clôture.

Note 27. Gestion des risques

Risque de crédit :

T2S Group Holding minimise son risque de crédit en s'engageant uniquement dans des opérations de crédit avec des banques commerciales ou des institutions financières qui bénéficient de notes de crédit élevées et en répartissant les transactions parmi les institutions sélectionnées.

Les créances clients ne sont par ailleurs pas assorties d'une concentration importante de risque de crédit, compte tenu de leur taux de dilution.

Risque de change :

Le groupe réalise un nombre significatif d'achats en devises, puisqu'il est distributeur de matériel exclusif des marques internationales au Maroc et à l'étranger. De plus, le Groupe est également exposé au risque de change lié aux opérations réalisées par ses trois filiales en direct exerçant en pays étrangers. Le Groupe n'est pas exposé au

risque de change du fait que ses filiales même si elles réalisent des opérations en devises, ces opérations ne dépassent pas 6% du CA total générés par ces filiales.

Pour limiter son exposition, le Groupe pour ses activités réalisées hors Maroc fige le cours de change de ses achats en devises.

Du fait que les filiales sont basées au Maroc (cf. périmètre) le Groupe n'est pas exposé à la fluctuation de leur monnaie locale.

Risque de liquidité :

Le Groupe estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette, la distribution de dividendes et les opérations de croissance externe en cours au 31 décembre 2025.

Risque de taux d'intérêt :

La dette du groupe est principalement constituée à taux fixe.

forvis mazars
pour identification

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.